



CAFÉ DES PARENTS AIDANTS

ORGANISÉ PAR

Maison des Familles et de la Parentalité

DE LA VILLE DE

DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Votre enfant est malade ou en situation de handicap ?

La maison des familles et de la parentalité de la ville de Saint-Maur-des-Fossés organise en partenariat avec l'UDAF du Val-de-Marne un Café des Parents Aidants pour échanger sur votre expérience et trouver des pistes de réflexion.

Animé par des professionnelles, le café des parents aidants est un temps convivial d'échanges et d'information sur un thème donné.

Le café des parents aidants est un lieu de libre parole où vous pourrez vous exprimer en toute confidentialité.

De 14h30 à 16h

01

LUNDI 31 MAI 2021 :

QU'EST-CE QU'UN PARENT AIDANT ?

02

LUNDI 28 JUIN 2021 :

COMMENT LA MALADIE OU LE HANDICAP D'UN ENFANT
PEUT-IL TRANSFORMER LES RELATIONS DANS LA FAMILLE ?

03

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 :

ETRE PARENT AIDANT AU QUOTIDIEN.
OÙ TROUVER DES RESSOURCES ?

04

LUNDI 22 NOVEMBRE 2021 :

ORGANISER SON TEMPS DE PARENT
POUR S'AUTORISER À SOUFFLER.

MAISON DES
FAMILLES ET DE LA
PARENTALITÉ



LIEU :

Maison des Familles et de la Parentalité
25 avenue du Port au Fouarre
94100 Saint-Maur-des-Fossés



TRANSPORTS :

Bus 107 : arrêts square Beaurepaire ou
rue des Coteaux
Bus 111 : arrêts Arromanches ou
Bourbaki

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

01 45 11 65 74 ou
maison.familles.parentalite@mairie-saint-maur.com